

Point de presse d'Alain Lamassoure sur les négociations d'élargissement (Bruxelles, 1er mars 1994)

Légende: Le 1er mars 1994, Alain Lamassoure, ministre français délégué aux Affaires européennes, tient à Bruxelles une conférence de presse au cours de laquelle il donne un aperçu de l'avancée des négociations d'adhésion à l'Union européenne menées avec l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède.

Source: La politique étrangère de la France. Texte et documents. Mars-Avril 1994. Paris: Ministère des Affaires étrangères-Service d'Information et de Presse.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/point_de_presse_d_alain_lamassoure_sur_les_negociations_d_elargissement_bruelles_1er_mars_1994-fr-bc69f2c7-f1b0-45a4-b062-48a595c0cc9e.html

Date de dernière mise à jour: 25/10/2012

Négociations d'élargissement - Point de presse du ministre délégué aux Affaires européennes, M. Alain Lamassoure (Bruxelles, 1er mars 1994)

Elargissement de l'Union européenne - accord politique avec la Suède

Nous attendions des quadruplés, voici déjà l'aîné, au forceps, la mère a souffert autant que l'enfant mais tous les deux se portent bien. Nous nous réjouissons de l'accord politique qui est intervenu ce matin avec la Suède et nous l'accueillons avec une certaine émotion, en espérant que cet accord fera exemple non seulement quant au résultat final, positif, mais également sur le degré d'intégration des nouveaux membres avec l'Union.

Depuis le début, la ligne de conduite de la France tout au long de ce marathon est la cohésion de l'Union européenne, le maintien des règles de l'Union et de sa capacité d'agir dans l'avenir en garantissant bien entendu, l'égalité entre les Etats, entre les entreprises, entre les citoyens de l'Union. C'est ce que nous avons obtenu dans l'accord passé avec la Suède. Nous avons accordé là où c'était nécessaire des périodes intermédiaires. En particulier nous avons admis des spécificités nationales qui ne relèvent pas de l'acquis communautaire et ne le remettent pas en cause : je pense à la consommation de Snus (tabac à sucer) ou aux coutumes du peuple lapon qui concernent d'ailleurs d'autres pays scandinaves. En revanche, nous avons refusé les dérogations permanentes et je crois pouvoir dire - il faudra regarder tous les textes - qu'à ma connaissance nous n'avons pas accordé à la Suède de dérogations permanentes.

En matière de TVA, nous avons accordé des périodes de transition mais pas de dérogations permanentes. Donc dans ces conditions, rien ne s'opposait à ce que nous signions cet accord et je tiens à dire que je m'en réjouis tout particulièrement. Je précise que cet accord a été obtenu à la suite d'un ultime effort où nous avons accepté 60 millions d'Ecus pour aider la Suède à supporter le choc budgétaire. Cet effort a été accepté par la délégation française à plusieurs conditions : d'abord qu'il soit clair que cela mettait fin à la négociation avec la Suède, ce qui est le cas, ensuite que cela ne vaille pas précédent pour les autres candidats ; à l'heure où nous parlons, avec les autres candidats, le volet agro-budgétaire est clos. Enfin, troisièmement, que les nouveaux arrivants puissent entrer dans une maison en ordre dont les finances, dont les règles budgétaires soient en ordre, ce qui suppose - et ceci a été accepté - qu'au prochain conseil, au moment où nous aurons probablement la signature finale de l'accord global de l'acte d'adhésion, on adopte également des textes qui sont encore en souffrance sur la table du conseil sur la discipline budgétaire, les ressources propres et le principe de l'augmentation des plafonds des perspectives financières. Ceci permettra de poursuivre, aussi bien qu'auparavant, toutes choses égales par ailleurs, les politiques communautaires et en particulier la politique agricole commune. Nous tenions tout particulièrement à ce que les engagements qui ont été pris vis-à-vis de nos agriculteurs soient tenus. Voilà pour la Suède.

Finlande – Autriche – Norvège

A partir de là, nous traitons maintenant la Finlande. Nous espérons que l'accord avec la Suède aidera à convaincre les Finlandais de venir eux-mêmes à la table pour signer. Avec les Autrichiens, il reste une difficulté importante qui est celle du transit routier pour lequel nous sommes encore dans une phase de difficulté de compréhension. En revanche avec la Norvège, les négociations, particulièrement relatives à la pêche, ont été renvoyées à la semaine prochaine. On s'oriente vers une signature finale plutôt à la faveur du Conseil Affaires générales de la semaine prochaine d'autant qu'il restera à régler, entre nous, outre ces textes juridiques budgétés, le problème institutionnel.

Pondération des voix au Conseil des ministres

Nous avons rappelé à la Suède que, sur la pondération des voix de la Suède au Conseil des ministres, il y avait une position commune des Douze qui avait été actée au Conseil européen de Bruxelles. Le nombre de voix est de 4, compte tenu de la population suédoise. Nous ne pouvons pas accepter 5 puisque cela voudrait dire que la Suède aurait un poids au Conseil équivalent aux Pays-Bas qui sont presque deux fois plus peuplés. Evidemment ce n'est pas acceptable par les Pays-Bas.

Q - Pour la Finlande

R - C'est en train d'être négocié, c'est pour cela qu'il faut que je vous quitte.

Pour cette négociation, c'est un peu ce qu'a été le 15 décembre pour le GATT. C'est un accord politique. On a réglé tous les problèmes politiques ; il restera des centaines, voire des milliers de petits détails après quand on va rédiger les textes. Il y a déjà des centaines de pages qui sont en annexe de l'accord politique.

Q - Vous avez rappelé que la position commune du Conseil européen c'était quatre voix. Est-ce que la Suède a accepté que ce soit ainsi.

R - C'est unilatéral mais je ne vois pas comment elle peut faire autrement. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont pris une position et j'imagine très mal le ministre hollandais, pour ne parler que de lui, accepter de donner 5 voix à la Suède. Donc je crois que sur ce point les Suédois ne se font pas trop d'illusion.

Q - Et le débat institutionnel...

R - Il aura lieu la semaine prochaine.

Renforcement de l'Union européenne par l'élargissement

Q - Le travail de la présidence grecque.

R - On juge un travail à son efficacité et nous avons déjà fait la moitié du chemin avec deux des quatre candidats pour lesquels nous avons un accord politique. J'espère que nous pourrions arriver à un accord à 100 %. Ce qui est important pour la France, c'est que ce résultat conforte l'Union européenne. Depuis le début, nous nous sommes donné, nous Français, comme objectif dans cette négociation de faire en sorte que l'élargissement de l'Europe se traduise par un renforcement et non pas par une remise en cause des principes de l'Union. Concrètement, cela veut dire que si nous avons admis une période de transition notamment pour l'agriculture de ces pays, qui techniquement est en retard par rapport à la nôtre, nous n'avons pas admis des dérogations permanentes. Ce n'est pas l'Europe à la carte. Les pays candidats adoptent nos règles, parfois après un certain délai d'adaptation, mais ils adoptent toutes nos règles et rien que nos règles.

Pêche

Q - Est-ce que la France est satisfaite de la proposition qui est sur la table concernant la pêche ?

R - La proposition de l'Union européenne : oui. Nous avons adopté une position commune à Douze et la France tient particulièrement à protéger son marché pour ce qui concerne un certain nombre d'espèces sensibles dont le saumon. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons une période de transition pendant laquelle les importations puissent être surveillées et des mesures de sauvegarde adoptées en cas de déséquilibres du marché. Nous serons très fermes sur ce point.

PESC

Q - (Inaudible)

R - Nous nous réjouissons de voir l'Europe s'enrichir de la présence de pays situés au cœur de l'Europe comme l'Autriche et de pays nordiques qui en effet complètent la palette des nations européennes. L'Europe sera encore plus diversifiée. La France s'en réjouit parce que notre idée de l'Europe a été d'en faire une vraie puissance européenne, une communauté de nations indépendantes, libres, souveraines, attachées à leur identité. Ces pays qui ont leur propre expérience, leur propre culture apportent quelque chose de nouveau à l'Union européenne. Nous nous réjouissons particulièrement de constater que ces pays, depuis déjà le mois de décembre, ont accepté le principe et les modalités d'une politique étrangère et de sécurité commune, ce à

quoi la France tenait beaucoup. Elle pensait au départ que ce serait une des difficultés les plus grandes pour trois de ces pays qui ont une tradition de neutralité liée, pour deux d'entre eux, à la guerre froide. Nous avons constaté qu'ils ont accepté de signer une déclaration commune sur la politique étrangère et la sécurité dès le 21 décembre dernier. Moi-même, en rencontrant les chefs de gouvernement, les ministres des Affaires étrangères de ces pays depuis 6 semaines, j'ai pu vérifier leur détermination et leur disponibilité pour participer à la politique étrangère européenne. Leurs diplomaties ont d'ailleurs une grande tradition. Je vous rappelle le rôle que les Norvégiens ont joué dans le processus de paix au Proche-Orient, ou le rôle que jouent les bataillons nordiques dans la FORPRONU.

Nous sommes donc heureux de voir ces pays nous rejoindre.